

Lundi 12 juin 2017

**Max RASCALOU**  
Adjoint au Maire  
Délégué au service Hippomobile

**Cécile VEILLON**  
Adjoint au Maire  
Déléguée aux Affaires scolaires

Chers parents,

Pour que les trajets scolaires de vos enfants soient plus agréables nous mettons à votre disposition gratuitement une tournée Hippobus.

Nos chevaux municipaux mèneront deux calèches prévues à cet effet.

L'équipe est composée de Leslye, d'Océane, de Sonia, de Richard, de Jean-Louis et de Jean-Christophe.

Le trajet sera effectué tous les jours scolaires matin et soir et ce dès le **mardi 5 septembre au matin**.

Le départ se fera à l'arrêt Croix de la Mission (espace Teissier) à 8h05 et se déroulera au travers des rues du village en s'arrêtant aux 11 arrêts dont vous trouverez le détail sur le plan ci-joint, pour arriver vers 8h50 aux Asphodèles et à St Joseph.

Le retour se fera donc en sens inverse après l'école.

Si votre enfant est amené à utiliser la calèche, merci de bien vouloir prendre connaissance des documents ci-joint, de les **COMPLÉTER** (planning d'utilisation de la calèche, fiche de renseignements et charte hippobus) et de les déposer en Mairie **au plus tôt et avant le samedi 15 juillet 2017**.

➔ Pour les enfants utilisant la calèche le mercredi pour se rendre au centre aéré, vous cocherez « centre aéré », les enfants rentrant chez eux cocheront « midi ».

Un passeport récapitulant les informations nécessaires aux déplacements en calèche de votre enfant lui sera remis le jour de la rentrée. Il sera à attacher solidement sur le cartable de votre enfant.

Bien cordialement,

Cécile Veillon  
Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires

Merci de pré-remplir le document ci-dessous :

 <b>PASSEPORT HIPPOBUS 2017/2018</b>				
<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>
<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>	<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>	<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>	<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>	<input type="checkbox"/> <b>Matin</b>
<input type="checkbox"/> <b>Soir</b>	<input type="checkbox"/> <b>Soir</b>	<input type="checkbox"/> <b>Centre aéré</b> <input type="checkbox"/> <b>Midi</b>	<input type="checkbox"/> <b>Soir</b>	<input type="checkbox"/> <b>Soir</b>
N° de téléphone en cas d'urgence :				
NOM :				
PRENOM :				
ECOLE :				
CLASSE :				
ARRET :				

## Mairie de Vendargues

# RAMASSAGE SCOLAIRE HIPPOBUS 2017 - 2018



**A : Croix de la Mission (espace Teissier) 8h05**

**B : Gymnase 8h20**

**C : Place de la Calypso 8h22**

**D : Pompidou 8h25**

**E : Ecole Cosso 8h27**

**F : Leon Blum 8h30**

**G : Avenue Mendes France 8h32**

**H : Albert Dubout 8h37**

**I : Marcel Pagnol 8h40**

**J : Ecoles la Ribambelle et Garrigues 8h45**

**K : Ecole Les Asphodèles 8h50**

**L : Ecole St Joseph 8h55**

**CONTACT POUR TOUT PROBLEME OU MODIFICATION AU 06.71.37.40.60**

# CHARTRE HIPPOBUS



Nom et prénom de l'enfant : .....

Ecole et classe : .....

## **Responsabilités :**

Les parents (ou la personne désignée sur la fiche de renseignements) sont responsables de leur enfant jusqu'à la montée dans la calèche le matin et dès leur descente au retour, le midi ou le soir.

L'autorisation donnée à l'enfant pour regagner son domicile seul, relève de la responsabilité de ses parents et dégage celle de la commune à la descente de l'enfant.

Au retour, si un parent ou responsable n'est pas à l'arrêt mentionné au dossier d'inscription, et que l'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul, il ne pourra pas descendre de la calèche. L'enfant poursuivra son trajet en calèche jusqu'au terminus (services techniques) où les parents seront prévenus et pourront le récupérer.

En cas d'urgence vous pouvez joindre la calèche aux 06.71.37.40.60

## **Règles d'utilisation :**

L'inscription est valable pour toute l'année scolaire.

Si l'enfant n'utilise plus ce transport pendant plus d'une semaine, il sera automatiquement désinscrit, après vous en avoir informé, sauf cas de maladie. Et ce, afin de libérer une place pour les enfants en liste d'attente. Toutes modifications : changement de jour, suppression de jour, absence exceptionnelle ou autre doivent être mentionnées par écrit (cahier de liaison de l'école, courrier ou par SMS au 06.71.37.40.60)

Merci de respecter les horaires du matin, la calèche ne pouvant attendre chaque enfant.

La calèche ne s'arrête qu'aux arrêts prévus à cet effet, en aucun cas entre deux arrêts.

Durant le transport l'enfant doit :

- Respecter ses camarades ainsi que les adultes qui veillent sur lui,
- Rester assis et ne pas crier, ne pas gesticuler,
- Monter et descendre en avant (comme sur une échelle),
- Attendre l'ordre venant de l'adulte

Le non-respect des consignes pourra entraîner des sanctions sous forme d'avertissement, au troisième avertissement, l'enfant sera exclu du transport hippobus.

**Signature de l'enfant**

**Signature des parents**  
Précédée de « Lu et Approuvé »

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS HIPPOBUS 2017 – 2018

*Merci d'écrire distinctement afin de permettre une bonne compréhension des informations.*

<b>Nom de l'enfant</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Classe</b>	
<b>Nom de la mère</b>	
<b>N° de téléphone</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Adresse mail</b>	
<b>Nom du père</b>	
<b>N° de téléphone</b>	
<b>Adresse mail</b>	
<b>L'enfant est-il allergique ?</b>	
<b>Nom du médecin traitant et N° de téléphone</b>	
<b>Nom des personnes pouvant récupérer l'enfant à l'arrêt de destination</b>	
<b>Nom de l'arrêt du matin  Nom de l'arrêt du soir</b>	